

en cause, une telle déclaration ne serait pas inquiétante, mais il ne faut pas oublier le mandat étendu donné à M. Spicer ainsi que l'important budget attribué à ses services et les vastes pouvoirs qui lui ont été accordés.

• (4.10 p.m.)

Le pouvoir dont on a investi M. Spicer en vue de transformer la Fonction publique fédérale en jungle bilingue dans le plus court délai possible, est plus grand que celui que possède tout autre fonctionnaire ayant le rang de sous-ministre. Il est bien évident que d'ici trois ou quatre ans le fonctionnaire unilingue anglophone sera aussi déplacé que la personne sachant parler uniquement l'ukrainien, l'italien ou le polonais.

Nous en sommes déjà au point où quiconque dans la Fonction publique ose s'opposer aux empiètements du bill sur les langues officielles, que son travail requiert l'usage d'une langue seconde, est soumis à des harcèlements, à l'intimidation et même parfois à la rétrogradation. Il est aussi évident que le bureau de M. Spicer est plus réceptif aux plaintes des fonctionnaires francophones qu'à celles des anglophones, c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle est le français par opposition à ceux dont la langue maternelle est l'anglais.

On m'a signalé de source sûre que la Fonction publique fédérale a recours à une méthode qui avantage injustement un des secteurs de nos effectifs. S'il ne s'agissait pas d'une accusation aussi grave, j'hésiterais à en faire mention à la Chambre, mais c'est le genre de choses qu'il faudrait demander au gouvernement d'affronter et de traiter avant qu'on ne puisse plus rien y faire. La méthode à laquelle je fais allusion consiste à faire passer aux fonctionnaires un examen afin de leur conférer le statut bilingue et par là même avantager le candidat quant au choix des postes et de l'avancement. Des employés dont la langue maternelle est le français et qui ont une connaissance moins que suffisante de l'anglais ont ainsi pu déclarer que leur langue première était l'anglais. Ils subissent ensuite un examen en français, reçoivent un classement approprié et sont considérés à tous égards comme bilingues. C'est là seulement l'un des nombreux exemples d'abus commis au nom de la loi sur les langues officielles, et les Canadiens anglais n'ont aucun avocat pour plaider leur cause.

Il serait spécieux de proposer que M. Spicer prête, en vertu de son mandat, une oreille sympathique à la détresse des Canadiens anglais. Jamais dans notre histoire, le moral de nos fonctionnaires n'a été aussi bas qu'aujourd'hui et cet état d'esprit a été voulu délibérément et froidement.

M. Spicer a aussi parlé d'un autre aspect de son mandat qui n'a pas fait l'objet de suffisamment de publicité ou même d'étude à la Chambre. Il a dit qu'il ne voulait pas seulement rendre bilingue toute la Fonction publique, mais aller plus loin. Pour assurer une harmonieuse ambiance de bilinguisme au Canada, il doit aussi, a-t-il dit, s'attaquer à l'industrie. Il n'a pas parlé de l'industrie du Québec, monsieur l'Orateur, mais de l'industrie canadienne. C'est là un point intéressant. M. Spicer songe-t-il sérieusement à contraindre le gouvernement du Québec à changer son attitude quant à sa décision de faire du français la langue de travail dans l'industrie du Québec? Personne pourrait avoir une telle naïveté.

[M. Alkenbrack.]

J'ai l'intention d'en dire davantage plus tard au sujet du bilinguisme dans la Fonction publique fédérale. Je ne peux qu'espérer avoir l'appui de certains de mes collègues afin de faire la lumière sur cette question et de la soumettre au public. Nous étions sur le point de réaliser l'harmonie entre les deux races fondatrices de ce pays. Pourtant le gouvernement Pearson et plus récemment le gouvernement actuel ont jugé plus utile de recourir à la massue fédérale pour amener les gens à se soumettre. Cela marchera pour un temps, mais à la longue nous risquons de nous trouver dans une situation permanente de troubles et de crise. L'espoir de tous les Canadiens, c'est de voir maintenant le gouvernement s'attaquer à tous les problèmes sociaux et économiques du Canada, afin que nous progressions au lieu de reculer, comme cela s'est produit récemment.

M. R. J. Orange (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je me joins à l'ensemble des députés et de la vaste majorité des Canadiens pour exprimer le bouleversement, la honte la consternation et le sentiment de frustration que j'éprouve à la suite des événements de ces derniers jours. Bien des choses ont été dites quant à l'évolution de notre pays et quant à l'origine de ces événements. Je n'ai pas l'intention d'aborder ce sujet aujourd'hui, si ce n'est pour témoigner, à l'occasion de ce drame canadien, à madame Laporte, à sa famille, au gouvernement et au peuple québécois, et notamment aux députés du Québec siégeant dans cette enceinte, ma sympathie la plus profonde.

Je tiens à féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, le député de Bourassa (M. Trudel), qui a fait un si éloquent discours en présentant la motion, et le député d'Assiniboia (M. Douglas), qui est un représentant très compétent de la Saskatchewan et qui a déjà fourni une importante contribution aux travaux de la Chambre, bien qu'il ne siège parmi nous que depuis peu.

L'année 1970 a été l'année du Nord, l'année où les Canadiens et toutes les populations de la terre ont fait converger une bonne partie de leur intérêt et de leur attention vers le Nord canadien. De plus, elle a été l'année de notre centenaire, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a cent ans, nous devenions, en vertu d'une loi du Parlement britannique, une partie du Canada, et la Compagnie de la Baie d'Hudson céda la Terre de Rupert au gouvernement canadien pour qu'il l'administre.

Plusieurs événements marquants sont survenus au cours de cette dernière année et nous avons connu des moments fort excitants. Sa Majesté la reine, sans compter d'autres membres de la famille royale, a passé cinq jours à visiter l'Arctique de long en large, à rencontrer des Indiens, des Esquimaux, des Métis et des Blancs qui habitent les Territoires du Nord-Ouest. Cette visite de la reine nous a honorés. Nous avons vu comment elle et sa famille ont pu communiquer et parler avec ces gens qui n'avaient jamais eu auparavant la chance de voir la famille royale et qui probablement ne l'auront plus jamais, même si nous espérons un jour la revoir. Nous avons rencontré une famille charmante, dont les membres ont été détendus pendant tout leur séjour chez nous.